



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

commémorations

Question au Gouvernement n° 2731

Texte de la question

COMMEMORATION DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

M. le président. La parole est à M. Éric Jalton, pour le groupe socialiste.

M. Éric Jalton. Monsieur le Premier ministre, aujourd'hui, 10 mai 2006, la France commémore enfin les victimes des traites négrières et de l'esclavage autant que leur abolition.

Il n'aura pas fallu moins de quatre longues années pour que le Président de la République se décide à appliquer la loi du 21 mai 2001, promulguée sous le Gouvernement de Lionel Jospin, qui reconnaît l'esclavage en tant que crime contre l'humanité.

Cette loi prévoyait que soit choisi un jour de mémoire en métropole, non plus pour les seuls abolitionnistes, célébrés à juste titre depuis des décennies, mais précisément pour les victimes des traites, ces femmes et ces hommes dont bon nombre de compatriotes, notamment en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane et à la Réunion, sont les enfants.

Certes, le choix de ce jour de mémoire a pu faire débat parmi nous ; mais si les dates de commémoration diffèrent d'un endroit à l'autre de notre territoire ou de nos consciences, le souvenir y est partout le même. C'est la nation tout entière qui désormais, tous les 10 mai, rendra hommage aux victimes de l'esclavage dans une commémoration unanime.

N'oublions pas que l'abolition de l'esclavage est l'un des principes fondateurs de notre République. Le Président de la République a rappelé tout à l'heure, dans les jardins du Luxembourg, que la République, c'est l'abolition. Rien ne doit venir ternir ce nécessaire devoir de mémoire collective, pas même les provocations de quelques parlementaires UMP à propos de l'article 2 de la loi Taubira. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

L'histoire de notre pays a ses heures de gloire et ses zones d'ombre ; elle est notre lot commun. Il ne s'agit pas pour la France de faire repentance, mais de comprendre toutes les pages de son histoire, pour unir la communauté nationale dans une mémoire partagée.

Pouvez-vous, monsieur le Premier ministre, et par votre voix le Gouvernement tout entier, nous assurer de votre détermination à mieux faire partager et respecter notre mémoire commune, et oeuvrer ainsi pour une plus grande fraternité républicaine ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'outre-mer.

M. François Baroin, *ministre de l'outre-mer*. Monsieur le député, cette journée est très importante pour nous tous, et essentielle pour les enseignants, pour les enfants.

Cet esprit qui nous rassemble a animé toute la représentation nationale lorsqu'à l'unanimité elle a voté la proposition de loi de Mme Taubira que je salue ici. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Nous étions ensemble, tout à l'heure, au côté du Président de la République et du Premier ministre.

Cette date, choisie, voulue par le Président de la République, sur proposition du comité pour la mémoire de l'esclavage et des traites négrières, est porteuse d'un double message, d'une double mémoire : celle de l'esclavage et celle de son abolition. C'est une double mémoire qui doit nous inspirer pour transmettre aux

jeunes Français cette histoire qui nous est commune, comme vous l'avez souligné.

Au-delà de cette commémoration, qui est importante pour beaucoup d'Antillais, absolument essentielle pour le respect de chacun dans notre trajectoire commune, cette date porte un message à vocation universelle, et c'est tout le sens de l'intervention du Président de la République : il s'agit de permettre à la France de se placer au premier rang des nations qui ont reconnu l'esclavage comme crime contre l'humanité. Malheureusement, en effet, cette tragédie perdure encore dans d'autres pays.

C'est donc un message d'avenir et d'espérance, tout autant que le fruit d'une lutte et d'une conquête. Notre République est issue de ces conquêtes passées ; l'humanité et la citoyenneté partagées seront les conquêtes du futur. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Éric Jalton](#)

Circonscription : Guadeloupe (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2731

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 11 mai 2006